

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Un beau Hvre du Père Lépiciér. — V Ecole du Pape. — VI L'ORDO de 1913. — VII Université Laval, à Montréal: Les laboratoires de la Faculté de Médecine. — VIII Avis: Les Soeurs du Précieux-Sang. — IX Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 24 novembre

On annonce :

La fête de saint André;

L'indulgence plénière des exercices du mois de novembre (1);

La neuvaine de l'Immaculée-Conception, vendredi le 29 (2);

Dans le diocèse de Sherbrooke, samedi, le 19e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le 1er dim. de l'Avent, pour les orphelins (oubliée dans l'Ordo).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 24 novembre

Fête de S. Jean de la Croix, **double**; mém. du 24e dim. après la Pentecôte, et de S. Chrysogone (1o du 24e dim., 2o de l'Oct. de Ste Cécile, 3o de S. Chrysogone, dans le diocèse de Valleyfield); préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Vêpres depuis le capitule de Ste Catherine, **double**; mém. de S. Jean de la Croix, et du dim. (3e de Ste-Cécile dans le diocèse de Valleyfield).

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quel-que exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

(2) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Dans la cathédrale de Valleyfield: Meses basse comme ci-dessus. Messe chantée de sainte Cécile, double de 1e cl.; seule mém. du 24e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — II vêpres de sainte Cécile; mém. de Ste-Catherine et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 1 décembre

Comme le I dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi l'on doit anticiper au 24 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peuvent avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche,	24 novembre.	—	Saint-Patrice.
Mardi,	26	"	— Saint-Pascal-Baylon.
Jeudi,	28	"	— Saint-Zotique.
Samedi,	30	"	— Saint-Irénée et toutes les églises [et chapelles.]

CORRESPONDANCE ROMAINE

DN 1857, le Pape Pie IX ayant inauguré dans ses états le chemin de fer de Frascati, reçut comme cadeau des dames viennoises un train de gala composé de trois voitures; une que l'on appela jardinière parce qu'elle était sans parois latérales et n'avait qu'un plafond porté par de légères colonnes; une seconde voiture était une chapelle avec sa sacristie; une troisième enfin servait à l'usage personnel du Pontife. Pie IX se servit rarement de ce petit train de gala, qui en 1870 se trouvait dans les usines de Civita Vecchia. Ces voitures furent à cette époque transportées à Rome, puis à Florence, où elles restèrent exposées aux intempéries.

Q
da
di
qu
va
se
tio
et
seu
fix
l'oi
res
nir
tros
—
bret
pan
pari
wag
Rom
ter l
on re
était
les p
voula
que c
intem
— l
qui se
baissé
billard

Quand les chemins de fer passèrent à l'état italien, la direction de l'*Adriatica* fit demander au Saint-Siège s'il voulait reprendre ce train, en payant naturellement les droits de magasinage qui se chiffraient à la somme de 15,000 francs. Léon XIII n'avait point la volonté de sortir du Vatican et donna une réponse négative. En 1906, on voulut le faire voir dans l'exposition générale des transports, mais on le trouva trop détérioré et surtout trop dépouillé de ses ornements intérieurs, sculptures en bois et peintures. On avait même volé le crucifix d'ivoire, qui se trouvait sur l'autel de la chapelle, et que l'on vient paraît-il de retrouver. Pour le cinquantenaire, on a restauré ce train aussi bien que l'on pouvait, et on l'a fait venir de Florence à Rome, où il a figuré dans l'exposition rétrospective de Castel-San-Angelo.

— Outre ce train, il y avait une voiture de gala, avec de nombreuses sculptures dorées à l'extérieur, et à l'intérieur des panneaux qui avaient été peints par Gérôme, fameux peintre parisien. On les faisait voir facilement aux étrangers, car le wagon était conservé dans un endroit désert de la gare de Rome. La solitude du lieu et le manque de garde dut surexciter les amateurs de peinture, car au bout d'un certain temps on refusa de laisser désormais visiter la voiture. La raison en était qu'un amateur inconnu avait détaché au couteau toutes les peintures de Gérôme, et la direction des chemins de fer ne voulait point laisser voir un témoignage flagrant de son manque de surveillance. Cette voiture pourrit lentement sous les intempéries et bientôt il n'en restera guère que le squelette.

— La voiture du train exposé au Château Saint-Ange et qui servait de chapelle, avait au milieu une sorte de dôme surbaissé, ce qui lui donnait une vague ressemblance avec un corbillard. Aussi Pie IX, qui était un fin observateur et donnait

à ses idées un tour humoristique, dit en la voyant : " On m'a fait ma tombe avant que je ne meure " .

— Ces souvenirs laissent dans l'âme du catholique un sentiment de mélancolique tristesse. Le pape est actuellement prisonnier, et c'est le gouvernement géolier qui expose ses anciennes voitures. Au fond, cela rappelle que le pape a été souverain, qu'il est maintenant dépossédé de ses états, et c'est une chose que l'on oublie trop facilement. Les Italiens nous en font souvenir, c'est heureux pour nous.

* * *

— Comment vont les choses en Portugal, c'est ce qu'il est bien difficile de savoir au milieu des dépêches contradictoires affirmant, les unes qu'une révolution monarchique est commencée, d'autres que l'ordre n'est point troublé, ni près de l'être. Mais ceci importe peu pour le moment. L'étrange, c'est que le gouvernement portugais a pris, il y a déjà quelque temps, une résolution assez singulière. La Portugal avait au Vatican un ambassadeur, qui était le marquis d'Antas, doyen du corps diplomatique. Quand il mourut l'année dernière, cette ambassade resta vacante, et après la séparation de l'Église et de l'État par ce projet que tout le monde connaît et contre lequel Pie X a si énergiquement protesté, le gouvernement a pris la résolution de maintenir les relations diplomatiques avec le Vatican par le moyen d'une légation. Le marquis de Lagoa, après la mort de M. d'Antas, a été le chargé d'affaires du Portugal au Vatican, mais cette légation n'a pas dû lui donner beaucoup de travail. Il n'est allé en effet que quelque fois au Vatican, par exemple pour communiquer à la Secrétaire d'État la dépêche annonçant que la monarchie était déchuë et remplacée par la république. Le même chargé d'affaires se présenta aussi, au grand étonnement de tous, à la

réception des ambassadeurs au Vatican. A cette visite, Pie X mit une certaine ostentation à dire un mot aimable à presque tous les ambassadeurs, mais quand se présenta le chargé d'affaires du Portugal, il lui donna seulement son anneau à baiser sans lui adresser la parole.

— Le Portugal était une nonciature de première classe, et l'est encore. Mais Mgr Tonti, nonce, habite Rome; et Mgr Aloisi-Masella, reste à Lisbonne comme gardien des archives de la Nonciature, n'a eu aucun rapport avec le gouvernement nouveau. La résolution prise par le Portugal aura nécessairement pour conséquence de faire abaisser le rang de la nonciature, qui passera de première à seconde classe, comme les nonciatures de Belgique et de Bavière — mais aucune résolution n'a encore été prise.

— Par contre on peut se demander comment, après l'encyclique de Pie X au clergé du Portugal, ce gouvernement a pris une décision si en contradiction avec ses actes antérieurs. On en donne deux raisons. L'une serait strictement personnelle. M. Machado, ministre des affaires étrangères, est très lié avec le marquis de Lagaço. Or les postes diplomatiques du Portugal, qui sont peu nombreux, sont tous remplis; et le marquis pouvait du soir au lendemain être sans place, et sans possibilité d'en trouver une. Pour ce motif le ministre lui aurait conservé ce poste. La raison peut être bonne, mais elle ne suffirait pas à expliquer la décision. Le gouvernement portugais ne veut pas actuellement rompre les relations avec le Vatican à cause de la répercussion fâcheuse qui se produirait. Il trouve très habile de dire que la loi de séparation existe, mais que, malgré elle, il peut entretenir des relations avec le Saint-Siège, preuve qu'elle n'est point si mauvaise qu'on veut le dire et que le Vatican au fond finira par s'en accommoder.

Aussi continue-t-il, les rapports diplomatiques avec le Vatican.

— Les journaux mauvais de Rome ont cherché à exploiter l'incident de l'encyclique. Mais ils étaient embarrassés. Ils ne pouvaient plus dire, comme ils l'ont répété en 1905, que le gouvernement pontifical avait indisposé le pays par son intransigeance et que celle-ci avait été la vraie cause de la séparation dont le poids retombait entièrement sur le Souverain-Pontife. Cette fois, Pie X avait laissé les événements se dérouler sans rien dire, sans faire un geste. Il attendait, et quand la loi est venue, il a parlé. Mais ces journaux attaquent de même l'encyclique. Ils ne nient point la vérité des maux dont se plaint le Souverain-Pontife, toutefois ils déclarent que le pape aurait dû se taire, et au lieu d'exciter contre le clergé les ires du gouvernement, chercher une voie d'accomodement. Pie X aurait dû, selon eux, courber l'échine, prendre dans la loi ce qu'elle avait de bon, essayer diplomatiquement de faire réformer quelques articles, en un mot établir une sorte de *modus vivendi* où le clergé du Portugal aurait trouvé son avantage, et qui lui aurait concilié la bienveillance du gouvernement. On voit qu'ils n'ont pas compris le but de la loi de séparation, qui est une loi de dépouillement total de l'Eglise passée, présente et future. En effet, chose incroyable, si un citoyen veut construire sur son terrain et avec ses deniers une église, celle-ci, dans un nombre défini d'années, retombera dans le domaine public. Mais ce qu'il y a de plus grave c'est que cette loi est contraire à la liberté de l'Eglise. Non seulement l'Etat méconnaît la hiérarchie, mais il se met à la place de l'Eglise comme, par exemple, dans les cultuelles, d'où le prêtre est exclu, et dans la surveillance qu'il s'attribue sur les séminaires dont il nomme les professeurs, choisit les livres, surveille l'enseignement. Enfin, ce qui couronne tout, c'est que

les gouvernants ont voulu séparer complètement l'Eglise du Saint-Siège pour en faire, ce qui était le but des *Régaliens*, une église nationale, ne se rattachant aucunement à Rome, mais étroitement liée à l'Etat. Or, à aucun prix, dans aucune circonstance, Pie X ne pouvait permettre la séparation d'une Eglise d'avec le Saint-Siège, car la séparer de l'unité, c'était la condamner à la mort.

* * *

— La ville de Rome comprend à peu près 600,000 habitants et elle augmente tous les jours, ce qui porte à une cherté toujours croissante des loyers. En se basant sur les résultats obtenus jusqu'à présent, on prévoit que dans la période 1928-1933 la ville de Rome comptera plus d'un million d'habitants. Il faudra pour les loger la construction de maisons couvrant 1240 hectares, et d'après les données du plan régulateur on n'a prévu la construction que pour 841 hectares. D'où un déficit d'un tiers à peu près entre les maisons bâties et à bâtir et les exigences du développement de la population. On peut se demander d'où vient une augmentation si rapide. Rome est dans un désert, sur un sol qui permet difficilement la culture maraichère et par conséquent l'approvisionnement à bon marché des denrées. En-dehors de l'industrie du bâtiment, il n'y en a pour ainsi dire pas à Rome. Je sais bien que d'une part, le gouvernement a centralisé dans cette ville tous les services publics, et que d'autre part, les chemins de fer ont déplacé des milliers d'individus. Mais cela ne suffit pas pour rendre compte de l'afflux des immigrants. Rome capitale est un attrait, mais il faut y vivre, et pour cela, il faut des industries qui n'existent pas encore et qui d'ailleurs sont toutes subordonnées au bâtiment. L'agglomération romaine ne provient pas de motifs économiques, auquel cas elle serait stable comme celle de Milan et de

Naples. Elle provient de motifs politiques. Et parmi ceux-ci, celui qui porte le plus le gouvernement à favoriser par tous les moyens cette immigration, c'est de noyer dans le flot des nouveaux arrivés les vieux Romains encore fidèles au Pape, et ensuite de faire de Rome une ville tellement mélangée, si peu chrétienne, qui si, par un juste retour des choses, le pape arrivait à en reprendre en droit la souveraineté, elle lui serait en fait bien difficile à conserver. La question romaine: tel est, au fond, le mobile secret qui porte à Rome ces foules étrangères, incroyantes, ou au moins indifférentes.

DON ALESSANDRO.

UN BEAU LIVRE DU PERE LEPICIER



LE Père Lépiciér, qui succédait à l'illustre professeur Satolli, il y a vingt ans, dans la première chaire de dogme de l'Université de la Propagande à Rome, et qui depuis a compté parmi ses élèves un grand nombre de prêtres canadiens, n'est pas un étranger pour nous au Canada. On se rappelle en outre, qu'il y a deux ans, lors du Congrès Eucharistique de Montréal, l'éminent théologien, se rendant à la pressante invitation de ses anciens élèves, vint prendre part, et une part brillante, aux travaux du Congrès. Pour les "anciens" de la Propagande, ce fut une joie et un honneur; pour le Congrès, ce fut une force et une lumière.

Or, à la même époque, la Maison Beauchemin de Montréal prenait en dépôt un certain nombre d'exemplaires du beau livre *De stabilitate et progressu dogmatis*, que le Révérend Père avait justement publié l'année précédente, et que Mgr Paquet venait d'apprécier dans la *Nouvelle-France* de Québec, livraison d'août 1910. Un théologien de nos amis nous

faisait remarquer, l'autre jour, que le " dépôt ", chez Beau-chemin, ne s'épuisait pas très vite. Et pourtant quel livre solide, et bien fait, et si actuel, pour l'étude difficile des erreurs modernistes!

L'*Ami du Clergé* du 13 janvier 1910, disait en parlant de ce livre : " Le Père Lépiciier s'est fait une renommée de théologien fécond, solide et très averti. Dans ce nouveau volume, il s'est donné pour tâche de réfuter les conceptions modernistes du dogme et de son développement. Il connaît bien les auteurs modernistes, ou modernisants, italiens, français, anglais et allemands, et n'hésite pas à fournir des noms propres. La réfutation n'est ni longue, ni compliquée, mais nette et tranchante. "

De son côté, Mgr Paquet écrivait : " L'angélique Docteur (saint Thomas) est son guide. Sous cette direction, aussi lumineuse que sûre, l'auteur n'a pas de peine à faire voir dans quelle haute et féconde harmonie ces deux notions du dogme, *fixité* et *développement*, loin de s'exclure, s'appellent et se complètent. — Le dogme, où se reflète par une révélation spéciale, la seule que comporte l'économie chrétienne, la pensée divine elle-même, est immuable comme Dieu. Mais la pensée de Dieu, contenue dans le dépôt de la révélation, n'est pas, dès les premiers âges, apparue aux yeux des fidèles dans toute sa clarté. Il y a eu progrès, non, comme le veulent les modernistes, dans l'essence même du dogme, mais dans son rayonnement et ses manifestations. Et ce progrès s'est élaboré, non d'après la formule en vogue, par l'intime travail des consciences en évolution, mais sous le souffle de l'Esprit-Saint et par les soins éclairés de l'Eglise, par l'interprétation prudente, pénétrante, intelligente de ses Conciles, de ses Pères et de ses Docteurs. La marche des siècles, le choc des controverses, les luttes contre l'hérésie, l'influence métaphysique et scientifique de l'Ecole, ont amené des précisions, des déductions, des coordi-

nations, qui ont fait de la doctrine catholique un corps de vérités solidement établies et merveilleusement liées entre elles. Ce progrès se poursuit chaque jour, mais en conformité avec la tradition et sur les bases fortes et profondes d'une dogmatique qui ne peut varier. "

On ne saurait mieux résumer en quelques lignes la doctrine et le plan du beau livre du Père Lépiciier. Ajoutons qu'il est écrit en un latin facile et élégant, ce qui ne surprendra aucun de ceux qui ont eu l'avantage de suivre les cours du savant professeur de la Propagande. " L'auteur, dit encore Mgr Paquet, écrit d'une plume qu'aucune tâche n'effraie et qu'aucun labeur ne fatigue. Ses idées, très abondantes, se déroulent et s'enchaînent avec une belle aisance. Son expression est limpide; son style simple, élégant et captivant. On fait parfois reproche à l'école romaine de ne pas suffisamment tenir compte des travaux actuels d'histoire, de critique, d'érudition. Et on semble ne pas remarquer que, si ces sortes d'études manquent trop souvent d'une sûre et ferme orientation, c'est que, trop souvent aussi, elles se font en-dehors de la lumière des principes que les docteurs romains s'efforcent avant tout de mettre en pleine clarté. N'est érudit, comme il faut l'être, que celui qui éclaire ses recherches d'un flambeau. Et ce flambeau Rome a la mission de le tenir sans cesse allumé. Le reproche d'ailleurs, eût-il quelque raison d'être, ne serait certes pas universellement fondé. Nul, plus que le Père Lépiciier, n'a l'oeil ouvert sur son époque. Maître des principales langues anciennes et modernes, il se montre bien au courant de toutes les actualités. Aucun écrivain récent de quelque valeur ne lui est inconnu, et aucune opinion risquée n'échappe à son regard vigilant et à sa critique courageuse. "

En nous appuyant ainsi sur le témoignage du théologien canadien sans contredit le plus éminent, nous sommes à l'aise pour recommander le beau livre du Père Lépiciier à ceux de

nos confrères que les choses de l'étude intéressent toujours, même au milieu de tant de préoccupations d'administration et de ministère actif. On a dit, nous le savons, qu'il n'y a pas de modernisme chez nous, au Canada. En est-on bien sûr? Le modernisme, en deux mots, c'est la subordination de l'esprit chrétien à l'esprit moderne, et il faut entendre ici par esprit moderne un certain esprit de progrès qui est fait de dédain pour le passé, de sympathie exagérée pour le présent et ses conquêtes scientifiques, d'enthousiasme irréfléchi pour l'avenir et ce qu'il promet. Or, c'est un peu dans l'air du temps, où est de nos jours, chez nous comme ailleurs, féru de progrès, et l'on ne distingue pas toujours assez, souvent, entre progrès et progrès. Le livre du Père Lépicier, qui est, répétons-le, d'une doctrine très sûre, est un magnifique et très actuel sujet d'étude.

E.-J. A.

ECOLE DU PAPE

Dans l'enceinte du Vatican, sur l'emplacement occupé jadis par les grands réfectoires du Belvédère, le Pape vient de faire construire un bâtiment pouvant contenir 1,600 élèves. Il y a place pour 800 garçons et 800 fillettes. L'enseignement y sera donné, en dehors de toute ingérence du gouvernement italien, aux enfants pauvres des quartiers du Borgo et du Prati. Le Pape est là chez lui. Et il faut admirer cette pensée qui, à l'heure actuelle, au milieu de tant et de si graves préoccupations, attire l'attention de Pie X sur l'enseignement populaire, lui fait ouvrir l'enceinte de son palais, et y bâtir une école pour les enfants du peuple.

L'ORDO DE 1913

L'ORDO *provinciae Marianopolitanae*, ainsi que l'Ordo des offices chantés, pour l'année 1913, seront offerts en vente à la fin de cette semaine.

Ceux-là *seuls* qui font le commerce peuvent s'adresser aux imprimeurs, MM. ARBOUR & DUPONT, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.

Ceux, au contraire qui achètent pour eux-mêmes doivent s'adresser ou à leur évêché respectif ou à un libraire.

Comme par le passé, on peut se procurer des exemplaires simplement brochés, d'autres brochés avec pages perforées pouvant être détachés, et enfin des exemplaires cartonnés avec tranche rouge et titre en lettres d'or.

Ceux qui ne donneront leur commande qu'à la fin de décembre, feront bien d'indiquer laquelle de ces catégories d'*ordos* ils accepteront, en cas d'épuisement, à la place de celle qu'ils demandent.

Cet ORDO est en tout conforme à la réforme de Pie X, datée du 1 novembre 1911 et qui entre en vigueur le 1er janvier 1913. Au lieu d'indiquer des détails nombreux qui reviendraient constamment, il garde l'ancienne rédaction dans les offices de mystères et de saints. Mais d'autre part, à l'adresse de ceux qui n'ont pas encore commencé de réciter l'office avec le nouveau psautier, cet ORDO présente dans la préface les rubriques du titre I en trois tableaux synoptiques d'une parfaite clarté. La lettre d'inscription de ces divers tableaux (A, B, ou C.) est répétée dans le corps de l'ORDO, sous le chiffre de la date, et indique quel tableau régit l'office du jour.

Les offices des dimanches, des fêtes et des vigiles et de la sainte Vierge, le samedi, ne comportent pas de renvoi, parce qu'ils n'ont pas subi de changement au point de vue du psau-

tier. Mais comme leur récitation ne sera plus empêchée par les offices votifs désormais supprimés, leur rédaction renferme plus de détails que les années passées.

On trouvera de plus des *adnotationes diversae* complètes sur les messes votives simples, soit privilégiées, soit non privilégiées, comme aussi sur les solennelles, et particulièrement sur nos messes transférées au dimanche. Les articles des messes de *Requiem* qui les suivent ont été modifiés pour être mis en harmonie avec elles.

On voudra bien lire les corrections indiquées en dernière page de l'ORDO, les faire aux 2 et 7 mars, ou au moins les indiquer par un renvoi aux jours concernés.

L'ORDO des offices chantés contient à la fin, comme cette année, des détails complets sur les offices des quarante-heures.

Le prix des divers *ordos* est encore comme suit :

Ordo broché	35 sous.
Ordo broché et perforé	40 “
Ordo cartonné	50 “
Ordo des offices chantés	15 “

On peut encore se procurer les feuillets suivants qui manquent dans les bréviaires antérieurs à 1910 :

Addition à la 6e leçon de S. François Xavier et de S. Jean Chrysostome, ensemble 2 sous.

9e leçon du Précieux-Sang 2 sous.

9e leçon du S. Nom de Marie et de N.-D. des Sept-Douleurs (ensemble) 2 sous.

(ou 5 sous pour un exemplaire de chacun, petit ou moyen format).

OFFICES NOUVEAUX

Ceux qui se sont procuré un bréviaire contenant le psautier

nouveau y trouveront en leur place les leçons nouvelles exigées par les changements qu'ont subi les fêtes et les octaves de saint Jean Baptiste, des saints Pierre et Paul et de saint Joseph.

Mais ceux qui se sont contentés d'un psautier nouveau dont ils se serviront avec leur ancien bréviaire, devront se procurer les feuillets ou brochures suivantes à leur évêché respectif, ou chez leur libraire. :

Octave de S. Joseph (18 pages in-48) pour bréviaire de 5 pouces	10 sous.
Octave de S. Joseph (16 pages in-12) pour bréviaire de 6 ou 7 pouces	10 sous.
Octave des S. Jean-Baptiste et 1 juillet (9 pages in-48) pour bréviaire, de 5 pouces	5 sous.
Octave des S. Jean-Baptiste et 1 juillet (8 pages in-12) pour bréviaire, de 6 ou 7 pouces	5 sous.
Suffrage pour l'office de la Ste Vierge, le samedi	1 sou. (6 pour 5 sous.)

De plus, trois antiennes des vêpres du dimanche sont changées et pour les mots et par suite pour la notation; de plus un seul suffrage remplace tous les suffrages anciens que l'on doit aussi procurer aux chantres.

Antiennes et suffrages notés. 2 sous (3 pour 5 sous).

Ces offices ne seront en vente qu'à la fin de la semaine prochaine, à l'archevêché de Montréal.

UNIVERSITE LAVAL, MONTREAL

Les laboratoires de la Faculté de Médecine

Extrait de l'Union Médicale du 1er novembre 1912

NOUS apprenons avec un très vif plaisir que les salles de cours de la Faculté de Médecine de notre université canadienne-française ont subi toute une transformation. D'ici quelques semaines, l'installation des laboratoires de bactériologie, de chimie pratique, de physiologie, d'histologie, d'anatomie pathologique et de médecine légale sera terminée.

C'est dire que dorénavant, une large part des études sera consacrée à l'enseignement pratique; les élèves auront ainsi toute la facilité voulue de graver dans leur esprit les leçons reçues aux cours théoriques. Mais, cette installation des laboratoires présente un autre intérêt; elle permettra aux professeurs de faire des études expérimentales suivies, d'exécuter, pour le bénéfice de leurs élèves et de la profession médicale, des recherches médicales et scientifiques; enfin, ces laboratoires seront outillés de façon à pouvoir y parfaire tout travail d'expertise que l'on voudra bien confier à ceux qui sont proposés à leur direction.

Lorsque les travaux seront terminés, l'occasion serait propice pour faire une inauguration solennelle de ces laboratoires. La chose se fera-t-elle? C'est fort possible. Dans ce temps, nous reviendrons plus en détail sur cette question. Pour aujourd'hui, qu'il suffise d'ajouter que la Faculté de Médecine vient de faire un grand pas en avant. Nous ne doutons pas que la profession médicale, le grand public, les autorités municipales et provinciales sauront apprécier le zèle que la Faculté

déploie présentement et reconnaître les lourds sacrifices qu'elle s'impose pour doter notre Université Laval de Montréal d'un enseignement médical pouvant rivaliser avec celui des autres universités canadiennes.

PROGRÈS.

A V I S

LES SOEURS DU PRECIEUX-SANG

MM. les curés, chapelains, recteurs d'églises ou de chapelles du diocèse nous permettront sans doute d'attirer leur attention sur une oeuvre pieuse qui la mérite à tous égards. Pour s'aider à vivre et prospérer, les Soeurs du Précieux-Sang, de Notre-Dame-de-Grâce, comme l'on sait, fabriquent des cierges, de ceux qui sont approuvés pour le culte et de ceux qui ne le sont pas, mais qu'on peut ajouter au nombre liturgiquement requis. Ces cierges se vendent naturellement, et il nous semble qu'il ne s'en vend pas assez au Précieux-Sang, tant de ceux qui sont dits " approuvés " que de ceux qui sont dits " non approuvés ". Nous prions respectueusement nos confrères d'encourager davantage les dignes religieuses. Il se brûle, chaque année, des centaines de mille cierges devant nos autels et nos statues; il est donc certain qu'un peu partout on en a besoin. Pourquoi alors ne pas aider les saintes filles qui ont tant besoin de cette vente? Elles prient si bien pour nous et pour les pécheurs que nous avons à convertir!

Ainsi donc — qu'on nous pardonne d'insister — n'oublions pas les Soeurs du Précieux-Sang de Notre-Dame-de-Grâce, et, pour nos cierges, pour notre encens braisé et autres objets qu'elles peuvent fournir au culte, adressons-nous à elles. Plus que jamais elles s'engagent à donner entière et complète satisfaction.

AUX PRIERES

M. Joseph Vadboncoeur, décédé à Montréal.